

C.H.S.M

Case d'Habitat Solidaire du Mali

Yirimadio 759 logements Rue 00419 Porte 363
Tel: (+223) 44 52 62 46/76 68 38 45
Email: chsolidairem@gmail.com

La fiche d'information

Le projet de construction de cité diaspora à Diatoula

Localisation du site : Diatoula

La surface du site : 5 hectares

Nombre de lots: 113 lots

Superficie des lots: 300 m2 ou 15m sur 20m

Papiers de la parcelle : Titre fonciers

Type de maisons: F4 (3 chambres, 3 douches, salon, une cuisine moderne, une salle à manger ; dans la cour : un annexe, une cuisine et une toilette ; Case escalier ; garage couverte , le sol de la cour sera fait en pavés)

Délai d'exécution où remise de la clé : 3 ans

Échéance: 15 année soit 180 Mois

Frais d'inscription : 50 000 FCFA / 76,335€ (Non remboursable)

Pour l'acquisition d'un logement

Montant de maison : 50 000 000 FCFA / 76335,88€

Modalités de remboursement : le remboursement se fera en deux tranches :

Première tranche : Paiement de 5 000 000 FCFA /7633,53€ sur une période d'une année,

Etape 1 : paiement de 2 000 000 FCFA / 3053,435€ à l'élaboration du contrat,

Étape 2 : paiement de 3 000 000 FCFA / 4580,152€ sur une échéance de 12 mois soit 250 000 FCFA/ 381,680 €par mois,

Deuxième tranche : paiement des 45 000 000 f CFA/ 68703,290€ sur un période de 15 années soit 180 mois

Cotisation mensuelle 250 000 f CFA/ 381,680€

Pour l'acquisition d'une parcelle dans la cité

1 Acquisition à crédit

Montant de la parcelle : 8 500 000 f CFA/ 12977,099€

Modalités de remboursement : le remboursement se fera en deux tranches :

Première tranche : Paiement de 4 500 000 f CFA / 6870,22€ à l'élaboration du contrat,

Deuxième tranche : paiement de 4 000 000 f CFA/ 6106,870€ sur un période de 2 ans soit 24 mois

Cotisation mensuelle 166 666 f CFA/ 254,451€

Nb: les frais de transferts de la parcelle sont à la charge du client

2 Acquisition au comptant

Montant: 6 500 000 FCFA / 9923,664€

Nb: les frais de transferts de la parcelle sont à la charge du client

Conditions:

Être un malien établi à l'extérieur ou intérieur;

Avoir une garantie;

Avoir un représentant au Mali à qui tu donnes procuration pour les maliens de l'extérieure ;

Avoir un légataire.

Les pièces à fournir

Pour le client

Une demande manuscrite adressée au directeur général,

Un copié de la pièce d'identité client,

3 photo d'identité du client,

Pour le représentant du client

La procuration,

La copie de la pièce d'identité,

Pour la personne garantie

La lettre d'engagement,

La copie de la pièce d'identité

Pour plus info :

Site web: www.habitat solidaire-Mali.com

E-mail: chsolidairem@gmail.com

contacter au 76683845 / 77298980